

LETTRE DES AMIS N° 54REMERCIEMENTS

Les Amis des Archives de la Haute-Garonne remercient bien vivement M. Alain COSTES, Président de l'"Association Savès-Patrimoine" et tous ses collaborateurs pour l'excellent accueil qu'ils nous ont réservé lors de la sortie du 11 juin dernier. Ils adressent leurs remerciements tout particuliers à M. le Maire de Forgues qui a spontanément accepté de mettre à notre disposition la salle des fêtes de sa commune pour que nous puissions, tous ensemble déjeuner à midi. Ils remercient aussi M. VIGNEAUX, Conseiller général et M. RUMEAU, Maire de Rieumes qui, malgré une journée très chargée nous ont honoré de leur visite.

La qualité des interventions ainsi que la gentillesse de l'accueil ont été appréciés par tous.

Merci donc à tous ceux qui ont contribué au succès de cette journée.

Vous trouverez ci-dessous les deux textes qui nous ont été communiqués par MM. Alain COSTES et Henri L. PETIT. Il s'agit d'un résumé des principales interventions qui ont été faites au cours de la sortie.

Tous nos remerciements également à Mme Brigitte SAULAIS qui nous a présenté, samedi dernier, l'exposition : "Paysages et habitat rural" ainsi que le diaporama consacré au Bazacle qu'elle a réalisé en collaboration avec MM. MENNECIER et VENZAC, photographes aux Archives départementales et avec M. Bernard FÊTE du C.R.D.P. de Toulouse.

Les nombreux amis présents ont apprécié la qualité exceptionnelle, à la fois de l'exposition et du diaporama. Ils tiennent à féliciter tout particulièrement Mme Brigitte SAULAIS pour ces deux remarquables réalisations.

Nous rappelons que l'exposition restera en place jusqu'au mois de septembre et qu'on peut se procurer le catalogue au secrétariat.

Association
Les amis des archives
de la Haute-Garonne



UNE DATE A RETENIR

L'assemblée générale de notre association est fixée au **samedi 24 septembre prochain à 10 h 30**, aux Archives départementales.

En attendant, le bureau des Amis des Archives de la Haute-Garonne souhaite de bonnes vacances à l'ensemble du personnel des Archives ainsi qu'à tous les amis.

AVIS DE RECHERCHE

Un de nos amis aimerait connaître la date de construction du château à 4 tours crénelées qui se trouve au milieu du village de Lagardelle.

Il aimerait connaître le nom du premier occupant du château ainsi que les suivants. Il voudrait aussi savoir s'il y a eu des "combats" à Lagardelle et à quelle date. Il demande sur quels ouvrages ou revues il pourrait trouver ces informations.

SAMEDI 11 JUIN 1988 : SORTIE EN SAVESHaute-Garonne

SABONNERES.- Arrivant de TOULOUSE, on peut à SABONNERES observer la fracture géologique séparant la haute-terrasse de la Garonne des coteaux du Gers. Il s'agit de la ligne de crête qui, du Nord au Sud-Ouest, des abords de l'ISLE-en-JOURDAIN à LILHAC (sud du canton de l'ISLE-en-DODON et source du Touch) partage les eaux faisant naître sur son flanc Ouest les affluents de la Save et sur son flanc Est ceux du Touch et de la Garonne. Ce point culminant du secteur (320 m ici - 350 m à PLAGNOLE) marquait aussi la limite de l'extension vers l'Ouest de l'antique et immense forêt de Bouconne dont les forêts de RIEUMES et de FABAS sont parmi les plus beaux vestiges résiduels.

SABONNERES est situé en pays de SAVES. Ce pays formait, au XIe siècle, la seigneurie de SAMATAN, vassale du comte de TOULOUSE, unie vers 1120 à celle de MURET. En effet, à cette date, Bernard Ier, comte de COMMINGES, épousant Diaz, l'héritière du domaine, obtint les deux seigneuries. En 1145, dans un acte concernant SAINT-MARCET, le comte s'intitule : seigneur de COMMINGES, du COUSERANS, du VAL d'ARAN et du SAVES.

Bernard Ier céda en fief à son fils, Dodon, la seigneurie de SAMATAN ce qui justifia qu'il se fit appeler : "Dodon de SAMATAN". Devenu comte de COMMINGES, sous le nom de Bernard III, en 1153, il fragmente le domaine, se réservant la seigneurie directe de plusieurs paroisses et partageant le reste entre ce qui sera : la Maison de Seysses-Savès et celle de Comminges-Savès dont le premier bénéficiaire sera son fils cadet : Gui.

Gui s'installe à SAINTE-FOY (de PEYROLIERES), bourgade déjà prospère puisque fondée en 1065 par l'abbaye de CONQUES sur un alleu inculte de Péraïrols donné par Hélie de SAMATAN. Après des démêlés spectaculaires et sérieux avec l'abbé de CONQUES - co-seigneur de SAINTE-FOY - son petit-fils, Bernard II de Savès, dut abandonner SAINTE-FOY. Il implante alors, en 1240, son château à SABONNERES qu'il aménage en bastide de type circulaire, entourée de fossés et munie de deux portes : c'est encore le village actuel (qui compte aujourd'hui 3 accès au bourg). Le seigneur portera désormais le titre de seigneur de SAINTE-FOY et de SAVES.

Mais SABONNERES existait déjà ! D'abord, sous la forme d'un vicus dépendant de la villa gallo-romaine de SAVIGNAC-MONA, puis sous la forme d'un alleu, cité en 1027 ; à cette époque, par le fait d'une donation, l'abbaye clunisienne de LEZAT y implante un prieuré qui aura son importance au XIIe siècle. D'autre part, la découverte récente, dans le quartier Saint-Martin, d'une tête gallo-romaine taillée dans un gros galet de quartzite orangé - pouvant être daté du IIe siècle, confirmerait l'existence antique d'une communauté sur ce site.

Selon la "monographie des communes" (A.D.H.G./Br 433), le nom de SABONNERES fut mentionné pour la première fois dans une bulle du pape ALEXANDRE III, datée du 8 juillet 1162, confirmant les privilèges du Chapitre de Saint-Etienne de TOULOUSE sur le prieuré de cette localité (Archives de SAINT-BERTRAND de COMMINGES).

Le château seigneurial était situé au centre du village, à l'emplacement actuel de la mairie. Au XIVE siècle, les Comminges-Savès reçurent du comte la seigneurie de PEGUILHAN (canton de BOULOGNE-SUR-GESSE) où ils installeront leur nouveau château, vers 1331.

Au XVIe siècle, les seigneurs de SEYSSES étaient co-seigneurs de SABONNERES. Vers 1540, le roi aliéna la seigneurie de SABONNERES ; peu de temps après, les LAMBEZ, seigneurs de SAVIGNAC-MONA, y résidant au château, en achetèrent une part, le roi conservant l'autre. Les fossés entourant l'actuel village furent remaniés vers 1560 pour protéger la communauté des attaques des huguenots.

En 1678, le château était propriété de la marquise de FIMARCON ; au XVIIIe siècle, il appartenait à Aimery, marquis de FIMARCON, lieutenant des armées du roi, qui décèdera en 1760 sans postérité mâle ; il détenait aussi les seigneuries de BRAGAYRAC, de LAGARDE-SAVES et de SEYSSES-SAVES.

Selon un plunitif de 1741, la superficie des biens nobles de la commune (donc exempts de l'allivrement) était comprise entre 1/10e et 1/5e de la superficie totale de SABONNERES.

Lors de la rédaction des "cahiers de doléances", cette commune souligna (article 17) que les droits casuels "sont contraires aux principes de l'église et avilissants pour ses ministres".

Par suite de la suppression (12 juillet 1790) de l'évêché de LOMBEZ, SABONNERES se trouva rattachée à celui de TOULOUSE.

Après la campagne d'ESPAGNE, le général anglais WELLINGTON, venant de L'ISLE-en-DODON, fut hébergé, durant la nuit du 25 mars 1814, au domaine du Tardan à SABONNERES.

L'église de SABONNERES (inscrite à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques) fut édiflée entre 1525 et 1542, lors d'un vaste mouvement de reconstruction d'églises. Sa plus ancienne cloche date de 1827.

A l'intérieur, on peut voir - sans doute vestige de l'église médiévale - une cuve baptismale en plomb (XIIIe siècle) décorée de dessins de type oriental avec archers et dragons cracheurs. La chapelle Sud est demeurée dans son état primitif avec ses culs-de-lampe aux angelots et sa clef de voûte aux quatre armoiries.

Dans la sacristie, sont à voir : un étonnant coffret "blindé" (XVIIe siècle) ayant servi à enfermer les recettes de la Confrérie du Sacré-Coeur ; un tableau peint (fin XVIIe siècle) représentant une "apparition du Christ" à des personnages en adoration parmi lesquels figurent le roi David, les apôtres Pierre et Paul, un évêque... ; un autre tableau peint, posé en vis-à-vis, représente le "Calvaire" au pied duquel se tiennent la Mère du Christ, les apôtres Pierre et Jean, Marie-Madeleine (fin XVIIIe-début XIXe siècle). Parmi les livres conservés, nous mentionnerons : un Propre du temps et un antiphonaire du diocèse de LOMBEZ (tous deux du XVIIIe siècle).

La fontaine-oratoire de SAINT-GERMIER (au quartier Lamarque) date du début du siècle, mais a certainement remplacé un édifice plus ancien ; sous un baldaquin, elle présente une statue en fonte de SAINT-GERMIER, qui fut évêque de TOULOUSE de 693 à 730, placé sur un piedestal maçonné de briques foraines, formant fontaine et qui abrite la "source" du village, mentionnée aux cadastres de 1543 et de 1550.

On prêtait à SAINT-GERMIER le don de faire rejaillir l'eau de sources tarées ; ce qui explique et justifie l'oratoire au-dessus d'une source ; celle de SABONNERES ne se tarit jamais, dit-on. L'église paroissiale elle-même est dédiée à SAINT-GERMIER et les processions à la fontaine-oratoire sont attestées au XVIe siècle.

Ce site présente aussi une très intéressante maison à pans de bois.

Les familles : riche terroir, SABONNERES fut notamment habité par plusieurs capitouls ou membres du Parlement. Cette belle maison en briques foraines, élevée en 1774, fut l'une de leur demeure avant d'être occupée par des religieuses-enseignantes ; d'où son nom de "couvent".

Sont connus : les PEGUILHAN, les DUMAY, les FERRAUD, les de LOUBAISSIN, co-seigneurs de MURET qui tenaient le château de Pontête, situé entre cette commune et celle de BEAUFORT.

Parmi les notables y ayant résidé ou possédé des biens, on peut citer : VITAL, juge de COMMINGES en 1313 - Arnaud Guilhem de LAMBEZ, seigneur de SAVIGNAC (XVIe siècle) - Paul Antoine CASSAGNET marquis de FIMARCON qui possédait aussi les terres de BRAGAYRAC, de LAGARDE-SAVES et de SEYSSES-SAVES ; puis son fils, Jean-Jacques (décédé en 1708) et son petit-fils Aimery - les PUNTOUS (de LOMBEZ) - les MELAC (au domaine du Tarlan) négociants à NOILHAN, arrivés à SABONNERES en 1790.

LAHAGE.- Habité dès l'époque préhistorique, LAHAGE entra dans l'histoire vers 1150, alors que l'église SAINT-TAURIN est donnée aux Hospitaliers (possession éphémère). Un atelier de potier - fouillé en 1985 - y fonctionnait à cette époque.

Vers 1475, les TOUGES achetèrent aux SEYSSES-SAVES la moitié de la seigneurie de LAHAGE et y implantèrent alors, semble-t-il, le château. Par la suite, il a appartenu à Philippe de LABARTHE (héritier des TOUGES - qui fut seigneur en 1667), à François de LABARTHE en 1715 puis à Antoine MENGAUD, trésorier général de FRANCE (décédé en 1726) et à Jean MENGAUD, baron de LAHAGE ; sa veuve le vendit vers 1806 au général d'Empire DEJEAN qui le fera ériger en majorat ; mais il fut ensuite vendu à Victor de CORAIL, fils d'un Conseiller à la Sénéchaussée, pour 160.000 frs-or.

Reconstruit au XVIII^e siècle, ce château était, avec son magnifique parc, un des plus vastes et des plus beaux domaines de la région. Son destin basculera lors de la dernière guerre mais, transformé en Centre pour inadaptés, il échappera à l'oubli comme à la destruction.

FORGUES.- C'est le "vicus" par excellence. Son terroir accidenté y interdit les domaines. Aussi, le petit peuple s'y retranchait-il, d'où une multitude de micro-propriétés.

FORGUES appartient aux COMMINGES dès 1120 et fut englobé dans le SAVES en 1176. Population d'artisans (son nom viendrait de "horgos" = les forges), de brassiers qui travaillaient au château voisin de LAHAGE. Le village primitif, situé en contrebas de l'actuel, habité dès le début de notre ère (voir l'amphore présentée au musée), fut incendié et abandonné au début du XIII^e siècle, peut-être à la suite d'incursions des troupes de Simon de MONTFORT ! Un site archéologique d'un grand intérêt y demeure : un lieu-dit "Aretclos" indique qu'une villa gallo-romaine exista en cet endroit. En 1938, y fut découvert le souterrain de la Cassagne dont l'usage est encore discuté de nos jours (rituel ? ou réserve ? ou cache ?).

Dépendant d'abord de la châtelainie de SAMATAN, FORGUES devint, au XIII^e siècle, apanage des COMMINGES-SAVES (de SABONNERES) ; au XIV^e siècle, restant dans ce domaine, FORGUES fut rattaché à la Jugierie de RIVIERE-VERDUN et à la châtelainie de SAINTE-FOY.

Cette commune fut toujours un ferment d'idées et d'originalités : un curé mal vu des autorités, auteur d'oracles gascons sous la Restauration - un cafetier libertaire, au début du siècle - aujourd'hui, un maire dynamique, grande âme de la nation paysanne, grâce auquel existe l'Association SAVES-PATRIMOINE. Partisan de l'identité savésienne, conscient de cette originalité, il sut nous convaincre et nous fixer dans sa commune. Autre amoureux du Pays : le professeur Louis Noël DESCADÉILLAS, auteur d'une étude des minutes de maître DUBARAT, notaire de FORGUES en 1583, et des "Quelques jalons pour l'histoire de FORGUES" dont le livret, écrit en janvier 1980, fut offert aux participants.

Ainsi, depuis l'origine, FORGUES demeure le coeur du Savès.

Gers

MONBLANC.- Si le village s'est structuré autour de la motte castrale, il comprend en plaine un site néolithique, La HILLERE, paroisse jadis distincte, hameau rattaché en 1830.

MONBLANC possède deux châteaux. L'un, installé sur la motte y fut probablement construit par les COMMINGES-MONBLANC ; cette seigneurie, créée par Bernard III de COMMINGES-SAVES (de SABONNERES), fut donnée à son fils cadet ROGER qui prit le nom de Roger I^{er} de COMMINGES-MONBLANC (1315). Aujourd'hui, il appartient à la Grande Chancellerie de la LEGION d'HONNEUR.

L'autre château fut élevé, à La HILLERE, sur un domaine qui - en 1235 - appartenait à la famille de POUSSIGNAN qui tenait le château élevé à SAINT-LOUBE. Vers 1540, la famille de POLASTRON s'unit à celle de LAHILLERE. Au XVIIe siècle, Jeanne de POLASTRON, seigneuresse de LAHILLERE, créait l'Ordre religieux des Feuillantines. Ce château fut très remanié en 1846.

SEYSSES-SAVES.- Fut le centre d'un vaste fundus antique dont "Seissus" put être le propriétaire. Point extrême de la pénétration barbare au Sud, ce site fut celui de la deuxième grande seigneurie du SAVES. Les SEYSSES-SAVES vont créer plusieurs castra, risquer l'excommunication pour le meurtre d'un moine à SAINTE-FOY (1233) puis cèderont leur domaine, au début du XVIIe siècle, à la célèbre maison des de FIMARCON.

Du château élevé sur une motte puis reconstruit après la guerre de Cent ans, il ne reste aujourd'hui de visible qu'un mur pourvu de bouches à feu ; du moins est-il caractéristique d'un châtelet gascon du XVe siècle.

L'église est une des plus vastes du SAVES. Commencée au XVIe siècle, elle fut achevée au XVIIe siècle, avec un clocher d'un style assez curieux pour la région, influencé sans doute par l'art hispano-moresque.

A l'intérieur, on peut voir : dans la chapelle latérale Sud, un tabernacle en bois sculpté, doré (XVIIIe/classé O.M.) provenant de l'ancien maître-autel (a) et un rétable en bois polychrome (classé O.M.) (a) ; dans la nef, un beau bénitier en marbre de Caunes (XIXe-O.M. inscrit à l'I.M.H.) ; une table de communion formant clôture, en bois sculpté peint, du XVIIIe siècle (O.M. inscrit I.M.H.) ; un vitrail datant d'environ 1860, représentant Alexandre de CHAUVIGNY de BLOT, dernier évêque de LOMBEZ (1788-1790) décédé en exil volontaire à LONDRES, le 4 février 1805 ; il fut co-fondateur de "La Petite Eglise" qui refusait le Concordat et dont PEBEES, toute proche de SEYSSES-SAVES, fut une des localités centrales de l'action de ceux que l'on appelait "les illuminés".

Le village présente aussi quelques maisons savésiennes à pans de bois.

*

* *

Par possession ou héritage, chacune de ces étapes est reliée aux autres formant ainsi un tout, bien que représentant seulement une partie du Pays de SAVES.

De grandes familles, de nombreux notables, des ordres religieux et des communautés s'y installèrent, possédant de vastes biens.

Il s'agit d'un pays vallonné et humble, riche d'une histoire médiévale qui mérite notre attention particulière.

A. COSTES - H.L. PETIT

LES NOTAIRES DU SAVES

La première étude ouverte en SAVES fut, semble-t-il, et cela paraît logique, celle du chef-lieu de la châtellenie : SAMATAN.

La première mention d'un notaire samatanais date de 1199 et il intervient sur une vaste zone ; jusqu'à SAINTE-FOY, FONSORBES et même L'ISLE-en-JOURDAIN. Auparavant, les maisons religieuses avaient leur scribe, tel le

scribe DURAND qui officie pour l'abbé de LOMBEZ, en 1067. A SAINTE-FOY, on a vu officier le notaire de SAMATAN (1229, 1239, 1268) mais aussi celui de TOULOUSE, Bernard Aimeric, en 1240. Puis, devenue à son tour châellenie royale, à l'inverse de SAMATAN - cité comtale - SAINTE-FOY obtient son notaire dès 1289 ; RIEUMES pour sa part a son étude attestée en 1299.

Ensuite les choses vont très vite ; les notaires prolifèrent.

Entre 1580 et 1650, on distingue les grands notaires, tel VILLENEUVE de RIEUMES, qui bougent rarement, l'essentiel de leurs actes s'effectuant dans leur "boutique". Lorsqu'ils se déplacent, ils s'installent généralement chez un notable où ils rédigent des actes en série sur la paroisse visitée. Exceptions obligées : le testament et, d'autre part, les petits notaires qui par contre se déplacent beaucoup ; exemple, DESQUIRON qui officie de LOMBEZ à CASTIES-LABRANDE.

Les guerres de religion vont perturber la marche des études. Celle de RIEUMES va être particulièrement active, rédigeant des actes pour des gens de L'ISLE-en-JOURDAIN et d'ENDOUIELLE (à 10 km de L'ISLE), au coeur d'un secteur très touché par les conflits.

Source d'erreurs fréquentes : les intitulés. Ainsi, CAZAC, notaire de SAJAS, vit à CASTELGAILLARD et ne fera jamais un seul acte à SAJAS. Ce fait est alors fréquent, les notaires prenant le titre d'un lieu où ils n'exercent pas nécessairement.

Les offices sont héréditaires. Un intérimaire - souvent un notaire voisin - assume l'étude d'un notaire décédé dans l'attente de la majorité de son héritier. Le gendre notaire hérite souvent de l'office de son beau-père et, s'il était déjà pourvu d'une étude, il les rassemble et fait travailler ses clerks ensemble ; c'est le cas de LACOSTE, de SEYSSES-SAVES, au XVIIIe siècle, qui contrôle à un moment 4 études dont 3 seront définitivement réunies.

Dès le début du XVIIIe siècle, le nombre des études, stabilisé depuis les années 1650, va en se réduisant car les rattachements se généralisent.

Le premier notaire de la lignée est en général un fils de marchand ou de laboureur cossu. Les principales familles sont fixées au XVIIe siècle, mais au XVIIIe siècle quelques accessions au notariat sont remarquées chez des fils de négociants (BEYT de GENSAC) ou de fonctionnaires (MARCET).

Si, demeurer dans le notariat est un statut social très enviable (le notaire rieumois TROUBAT est, en 1789, la seconde fortune de la ville), les descendants de certains d'entre eux vont plus loin, briguant des places au Parlement et visant l'anoblissement ; parmi les plus belles réussites du genre, peuvent être citées celles des VILLENEUVE à RIEUMES et des DAURIGNAC à LAYMONT.

Au premier rang des notables ruraux, les notaires vont marquer la vie du pays ; lettrés dans une région fort analphabète, toujours en contact avec les gens, souvent usuriers, propriétaires fonciers, les notaires joueront surtout après 1750 un rôle de plus en plus importants dans la gestion des municipalités. Généralement libéraux, ils fournirent des chefs à la Constituante (TROUBAT, de RIEUMES), des francs-maçons éclairés (DEBENT, à SAINT-FRAJOU) (BOUCHARD au LHERM), des acquéreurs de biens nationaux (LALUBIE, à L'ISLE), d'actifs commissaires du Directoire (MARRAST, à SAINT-LYS). Le XIXe fut leur siècle ; s'ils dirigent très tôt les petites communes (DARIO à POUY-de-TOUGES), l'après-1848 verra leur ascension (DARIO et MULE à RIEUMES). Le conservatisme qui marqua leur position dans la 1ère moitié du XXe siècle les écarta peu à peu du pouvoir, surtout après 1945 ; seul, parmi ses confrères, M. VERDIER, notaire à SAINT-LYS, est aujourd'hui maire et conseiller général.

Les notaires marquèrent l'histoire du pays d'une façon essentielle car leurs actes demeurent une des plus importantes sources de documents locaux.

*

* * *

Cette brève étude ne veut être que la présentation d'un long travail sur l'une des mémoires collectives les plus extraordinaires, extraordinairement ignorée en SAVES.

Juin 1988
A. COSTES

POUR INFORMATION

L'exposition "Toulousaine Garonne" sera visible au C.C.S.T.I., 1 avenue Camille Flammarion (Ancien Observatoire Jolimont) 31500 TOULOUSE, pendant tout le mois de juillet et le mois d'août. A cette occasion on pourra voir le diaporama sur le Bazacle.

LE COMPTE RENDU DE LA PRESENTATION DES ARCHIVES MUNICIPALES DE RIEUMES SERA DONNE A LA RENTREE, SUR LA PROCHAINE LETTRE.

SAVES - PATRIMOINE

association à buts non lucratifs (loi du 1er juillet 1901)

ARCHEO * HISTOIRE * TRADITION * ETHNO

Siège social : 31370 FORGUES

BUREAUX à RIEUMES



=====

SAVES-PATRIMOINE travaille sur votre COMMUNE, votre CANTON, organisant des recherches archéologiques et historiques, l'inventaire et la collecte du PATRIMOINE naturel, architectural et traditionnel; elle incite, par tous les moyens règlementaires, à la protection, à la conservation et à la présentation du patrimoine monumental comme à la connaissance des oeuvres et des traditions locales ou régionales et des savoir-faire. Dans bien des cas, elle peut conseiller utilement sur des questions relatives au patrimoine.

Le cadre de son action ? le SAVES HISTORIQUE, c'est-à-dire - en totalité ou en partie - les cantons de LOMBEZ et de SAMATAN pour le GERS, ceux de RIEUMES, LE FOUSSERET, L'ISLE-EN-DODON et SAINT-LYS pour la Haute-GARONNE avec faculté d'étendre à leur zone périphérique le territoire de ses recherches, études et activités. Celles-ci se développent et se poursuivent en dehors de toute influence confessionnelle, politique ou syndicale.

Afin de divulguer les résultats de ses recherches et études, l'Association publie périodiquement des articles dans la Presse régionale et dans des Revues spécialisées (ex.: la Revue des Etudes du Comminges, EVASION) et des plaquettes sur des thèmes précis ou sur l'histoire générale du SAVES ou particulière d'un CANTON ou d'une COMMUNE. Elle organise des expositions, des sorties collectives, des conférences, des diaporamas et des débats sur les sujets les plus variés concernant le PATRIMOINE et le SAVES.

En adhérant à SAVES-PATRIMOINE, vous obtiendrez :

- de siéger aux assemblées générales, participant ainsi à l'organisation, à l'activité et à la gestion de l'Association;
- d'être informé régulièrement de toutes les manifestations, réunions de secteur, conférences, expositions, débats, sorties et fêtes locales auxquelles notre Association participe;
- le service trimestriel d'un Bulletin d'information;

mais surtout vous soutiendrez la recherche et la collecte locales et régionales en vue de sauvegarder et de présenter notre patrimoine traditionnel, familial ou communal. Et de cela vous ne pouvez pas demeurer indifférent !

N'hésitez donc pas à nous rejoindre dès aujourd'hui pour mieux connaître et protéger notre SAVES et sa périphérie faisant ainsi, des acquis de son passé, UN ATOUT POUR NOTRE AVENIR.

BULLETIN d' ADHESION à détacher et remplir puis à adresser avec votre règlement libellé au nom de SAVES-PATRIMOINE, à Mr A. COSTES 5, place de la poste 31370 RIEUMES

M (nom & prénoms) profession :

ou Association/Commune/Société (?)

adresse : téléph.:

ayant pris connaissance des avantages accordés et de ses buts, déclare adhérer à l'Association SAVES-PATRIMOINE en qualité de membre actif moyennant la cotisation annuelle defrs(2)

(1) rayer les mentions inutiles fait à le
(2) pour 1988 : personne physique = 120 F (signature :)
personne morale = 250 F